

# Réponse de SOS Education à un précédent article le mettant en cause

écrit par Christine Tasin | 27 janvier 2017



*Jointe le week-end dernier par Monsieur Mongin, responsable de SOS education me disant que des erreurs sur son association figuraient dans [l'article](#) publié dans nos colonnes la semaine dernière et me proposant de me rencontrer pour en parler, je lui ai proposé d'en parler... à tous nos lecteurs en publiant un article faisant la lumière sur ce qui nous apparaissait comme des zones d'ombre. A chacun de se faire son idée sur les questions évoquées.*

Le voici :

Madame,

Délégué général de SOS Éducation depuis la fin 2013, j'ai la surprise de découvrir dans votre article une présentation extrêmement orientée de notre association, qui ne rend justice ni à nos actions, ni à nos relations avec nos donateurs, et qui met en cause la probité de mon prédécesseur M. Vincent Laarman.

La consultation de notre rapport annuel d'activité, qui se trouve en ligne sur la première page de notre site, vous aurait permis de prendre une connaissance plus précise de notre travail : <http://soseducation.org/docs/-rapport-activite-2015-2016.pdf>

SOS Éducation agit en effet concrètement depuis 15 ans pour que l'école amène chaque enfant au meilleur de lui-même.

À cette fin, nous menons à destination de plusieurs centaines d'enseignants des actions de formation, dont vous pouvez consulter le programme 2016-2017 ici : [http://soseducation.org/docs/programme-ateliers\\_2016-2017.pdf](http://soseducation.org/docs/programme-ateliers_2016-2017.pdf)

f

Nous éditons de nombreux ouvrages de philosophie de l'éducation, de pédagogie, de témoignages, dont nous assurons la diffusion auprès des responsables politiques et des publics concernés : <http://editions.soseducation.org/>

Nous finançons des recherches et des études dans le but de nourrir le débat éducatif, comme par exemple celle-ci, concernant l'application de tests de déchiffrages standardisés sur le modèle de l'Angleterre, qui a abouti à une proposition de loi co-signée par plus d'une trentaine de députés : <http://soseducation.org/illetterisme-a-lecole>

Nous soutenons matériellement de nombreuses initiatives pédagogiques d'excellence, de l'École professorale de Paris au magazine jeunesse Tetraslire.

Nous organisons également des cycles de conférences et des colloques réunissant responsables politiques de haut niveau et experts internationaux, comme dernièrement celui-ci consacré à la question de l'autonomie des établissements : <http://soseducation.org/nos-actions/conferences/lecole-de-demain-plus-dautonomie-pour-plus-defficacite>

Nous intervenons régulièrement dans les médias pour porter la parole des professeurs et des parents d'élèves que nous représentons : je vous invite par exemple à lire cette tribune que nous venons de publier sur le site du Huffington Post <http://www.huffingtonpost.fr/jeanpaul-mongin/predicat-enseignement-college-francais/> ou à regarder ce débat télévisé datant du mois dernier <http://soseducation.org/nos-actions/revue-de-presse/temps-de-travail-remunerations-faut-reformer-statut-enseignants#axzz4Wm1FKjCJ>

Résistance républicaine s'est d'ailleurs fait l'écho de nos prises de position en 2013, 2014 et 2015.

Les campagnes de pétitions menées par notre association, qui sont présentées dans votre article comme des opérations visant à récolter des fonds de manière cynique, ont à plusieurs reprises démontré leur efficacité, qu'il s'agisse par exemple d'obtenir du ministère la prescription de méthodes de lecture syllabiques (circulaire Robien de 2006), de mobiliser plus de 140 parlementaires derrière nos mesures contre la violence à l'école (2010), d'imposer le retrait de supports pédagogiques douteux comme ceux des « ABCD de l'égalité » ou du « Zizi sexuel » (2014).

Surtout, ces millions de courriers envoyés depuis 15 ans dans toute la France ont contribué de manière décisive au retournement de l'opinion publique concernant le système éducatif français. C'est l'honneur de M. Laarman, avec les autres fondateurs de l'association, que d'avoir eu la clairvoyance et le courage de dénoncer le désastre dans lequel s'enfonçait notre école, à une époque où on entendait encore les pédagogistes du ministère expliquer doctement sur toutes les antennes que le niveau montait. La prise de conscience qui a été rendue possible par l'opiniâtreté de mon prédécesseur et le caractère massif de ses campagnes de mobilisation par courrier est une des principales victoires de notre association.

Afin de conserver une indépendance absolue, nous avons choisi dès le départ de renoncer à tout soutien public, y compris par le biais de la réserve parlementaire. Nos engagements sont financés par la générosité d'environ 60 000 donateurs particuliers chaque année, dont plusieurs milliers nous soutiennent depuis plus de 10 ans. Leur fidélité est le meilleur témoignage de la sincérité du combat de SOS Éducation et de sa crédibilité au service de l'avenir de notre pays. Recevez, Madame, l'expression de mes sentiments distingués,